

Préparer et garder la trace d'un rendez-vous

Guide indépendant · version 1.0 · 2026-10-27

A4 grands caractères · texte principal 17 points.

Des questions, décisions et prochaines étapes à noter dans votre propre document.

Les points à préparer

1. Avant l'échange, choisir les questions prioritaires avec la personne concernée.
2. Pendant l'échange, demander une reformulation de ce qui n'est pas clair.
3. Distinguer une piste à vérifier d'une décision ou d'un accord réellement confirmé.
4. Demander qui fait quoi et comment joindre le bon interlocuteur après le rendez-vous.
5. Ne pas utiliser ce document comme ordonnance, décision administrative ou compte rendu clinique ; conserver les pièces officielles séparément.

Avant le rendez-vous : mes questions

Question prioritaire	À qui la poser	Document utile (à garder chez soi)

Question prioritaire	À qui la poser	Document utile (à garder chez soi)

Après l'échange : ce qui a été convenu

Décision ou question restante	Qui fait quoi	Prochaine étape	Contact à vérifier

Mes notes, sur papier ou dans mon fichier personnel

Sources pour vérifier les repères

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F17180>

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/aides/la-maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph-missions-et-fonctionnement>

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/scolarite/quels-amenagements-et-adaptations-lecole>

Repères documentaires, sans approbation professionnelle attestée. Les conditions et coordonnées peuvent évoluer.

Ne transmettez aucun dossier personnel au guide. À compléter hors du site. Ce document ne remplace pas un professionnel ou un organisme compétent.